

Longecourt'

Mag 11

Mot de M. le Maire	3
Nos commerçants	4
Un peu d'histoire...	5
Le Smictom	6
ADMR / Ecole	7
Vos démarches	8
Jumelage	9
Associations	10
Agenda	18
Bibliothèque	19

Bonnes vacances !

Opération tranquillité vacances

Quelques conseils de sécurité à suivre pour passer de bonnes vacances et ne pas avoir de mauvaises surprises à votre retour !



Sachez que vous pouvez bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence. Pour cela, il vous suffit de déposer un formulaire de demande individuelle à la brigade de gendarmerie de Genlis, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous trouverez ce formulaire sur le site internet:

<https://droit-finances.commentcamarche.com/download/telecharger-216-tranquillite-vacances-formulaire-2018>



Chers concitoyens,
chers commerçants,
chers artisans,

Quand des personnes cherchent à habiter dans une commune, elles se posent bien entendu beaucoup de questions concernant leur habitation, les services publics proposés, mais aussi et surtout les commerces présents sur la commune.

Y-a-t-il une boulangerie ? une boucherie ? un bureau de tabac, une presse ? y-a-t-il un salon de coiffure ?

Et puis, ces personnes deviennent des habitants de la commune et elles ont des projets. Elles souhaitent améliorer leur habitat et elles ont besoin des services de différents artisans. Elles se posent à nouveau des questions : y-a-t-il un couvreur ? un maçon ? un électricien ?

Chers commerçants et artisans, vous êtes des réponses à toutes ces questions et la municipalité et moi-même voulons vous féliciter et vous remercier de vos services. Vous contribuez à l'attrait de notre commune et à la qualité de vie que l'on peut y trouver. Nous vous félicitons pour votre professionnalisme et la qualité de votre travail.

Certains d'entre vous sont installés depuis de nombreuses années et n'ont plus à prouver la valeur de leur savoir-faire. Nous sommes toujours très heureux de les compter sur notre territoire.

D'autres artisans et commerçants sont nouveaux sur la commune et nous les remercions d'avoir choisi de s'installer ici et de permettre à nos habitants de bénéficier de leurs services.

Nous vous souhaitons bonne chance et nous mettrons toute notre énergie à vous soutenir et à vous faciliter cette implantation.

Montesquieu a écrit que « l'histoire du commerce est celle de la communication des peuples ».

Pour terminer, chers commerçants, chers artisans, je voudrais donc vous remercier de proposer, non seulement des services, mais également de donner à notre commune un élan en créant du lien social vital pour toute commune.

Je vous souhaite à tous un bel été !

Votre maire,
Daniel BAUDRON



Restaurant - Traiteur - Bar
Les Bons Mets

FORMULE DU MIDI du lundi au vendredi Entrée + Plat + Fromage + Dessert et café 13€50		FORMULE DU SOIR jeudi et vendredi MENU 22€ 27€ 32€ et CARTE
--	---	--

43, route de Dijon - 21110 LONGECOURT-en-PLAINE
Tél. 03 80 79 12 96 • www.traiteur-dijon.fr • Mail legras1@free.fr

LES BONNS METS
Legras Jérémie
Cuisinier - Traiteur
Sur présentation de ce coupon :
UN REPAS CONSOMMÉ
= **UN KIR VOUS EST OFFERT**

Les Bons Mets... 1 an déjà !!

Cela fait maintenant une année que Monsieur et Madame LEGRAS ont repris l'ancien restaurant La Terrasse et l'ont rebaptisé « Les Bons Mets ». Ils se sont totalement intégrés à Longecourt en Plaine, puisqu'ils y habitent.

Le midi, leur clientèle est exclusivement constituée de salariés des entreprises qui travaillent à proximité.

En parallèle du restaurant, Monsieur Jérémie LEGRAS propose un service traiteur; les devis sont personnalisés et établis à la demande. Il propose également des pizzas à déguster sur place ou à emporter.

Il a pour projet de développer des soirées à thème avec plusieurs choix de menus ou à la carte en fin de semaine, moments fréquentés par de nombreux habitants des alentours.

Pour la Coupe du Monde de football, il prévoit une retransmission des matchs, comme ceux de l'Olympique de Marseille dont il est fervent supporter !

A noter : soirée de la St Sylvestre le 31 Décembre à la salle des fêtes avec l'Orchestre « Rosen Young ».



Les nouveaux propriétaires de la boulangerie pâtisserie !

Christophe PERRIGOT, boulanger depuis l'âge de 16 ans, et Emilie, sa femme, sont francs-comtois; ils viennent de Bouclans, une petite commune des environs de Besançon. Ils ont récemment repris la boulangerie « La Halte Gourmande ».



Ils ont gardé le personnel en place et ont fait des travaux d'embellissement de l'établissement.

Leurs 2 jeunes garçons sont scolarisés à l'école du village.

Toute l'équipe du Mag ainsi que le conseil municipal leurs souhaitent la bienvenue.



Horaires : du Mardi au Samedi : de 4h30 à 19h30 et le Dimanche : de 4h30 à 13h00

Un peu d'histoire de notre village...

par Daniel Georges

Si le cœur vous en dit, allez vous promener dans les bois...entre Tart-le-Haut et Tart l'Abbaye. Vous y trouverez 2 bornes identiques situées à quelques mètres l'une de l'autre, en pleine forêt, le long d'un petit fossé de drainage.

Quel rapport avec l'histoire de Longecourt en Plaine, me direz-vous, puisqu'elles se trouvent vers Tart l'Abbaye ?

Ces bornes d'assez grande taille ont été posées là en 1723, donc sous la royauté de Louis XV, pour marquer les limites des propriétés forestières du seigneur de Longecourt et de l'Abbaye de Cîteaux.

Vous remarquerez des armoiries gravées dans la pierre. Sur la face de la borne côté Tart-le-Haut, ce sont celles du marquis de Berbis de Longecourt : un blason, orné d'un chevron et d'une brebis; le tout surmonté d'une couronne de marquis.

Sur l'autre face orientée côté Tart l'Abbaye, vous distinguerez la crosse de l'Abbé de Cîteaux. L'année 1723 y est gravée.

Le seigneur de Longecourt possédait d'immenses propriétés, dont une partie en forêts dans toute la région :

le marquis Berbis de Longecourt possédait 660 acres de forêts (282 hectares) aux alentours du château, dont une partie dans la forêt de Tart.



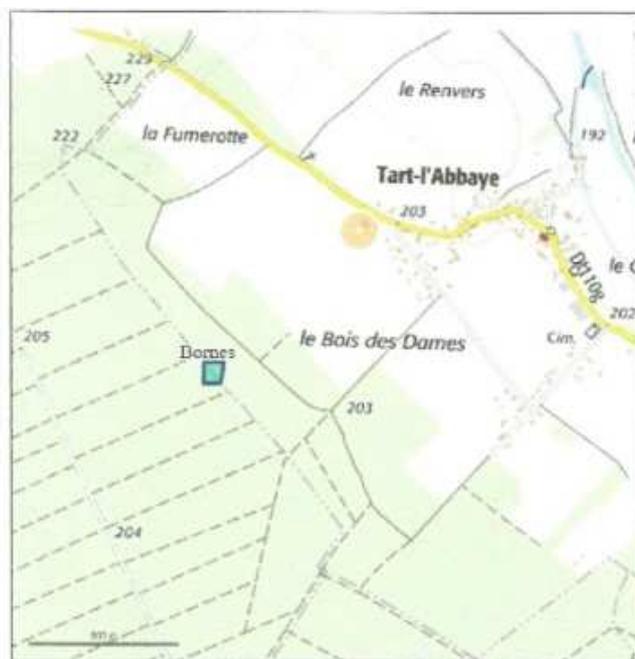
Marquis Berbis de Longecourt



La seigneurie de Longecourt n'a jamais été dépendante de l'Abbaye de Cîteaux pourtant proche. Un couvent de bernardines existait à Tart l'Abbaye, disparu à la Révolution Française, et la forêt voisine appartenait donc en partie à Cîteaux et au seigneur de Longecourt.

Vous pourrez voir le même genre de bornes installées devant la petite chapelle de Tart l'Abbaye, avec la même date gravée, mais avec seulement la crosse de l'Abbé.

Il est par ailleurs curieux que cette limite marque de nos jours celle entre les communes de Tart l'Abbaye et Tart le Haut (cf copie carte IGN Géoportail).



Extension de la déchèterie

Pour répondre aux besoins des usagers, Le SMICTOM DE LA PLAINE DIJONNAISE, a décidé de modifier le fonctionnement des déchèteries de Genlis et de Longecourt en Plaine.

La déchèterie de Longecourt en plaine accueille plus de 30 000 utilisateurs par an (moyenne de 28 à 30 usagers par heure) et elle réceptionne plus de 3 000 tonnes de déchets par an. Son site sera équipé de 5 quais supplémentaires.

La déchèterie disposera ainsi de :

4 bennes à végétaux	2 bennes tout-venant
2 bennes gravats	2 bennes bois
1 benne Eco-mobilier	1 benne cartons
1 benne ferraille	2 bennes de réserve



La zone située côté canal accueillera les 5 quais supplémentaires.

Pour améliorer les conditions de réception de déchets particuliers, le site sera équipé de deux locaux spécifiques pour les déchets dangereux. Un endroit couvert permettra la réception des déchets d'équipement électronique et électrique, des huiles minérales et synthétiques ainsi que des pneumatiques.

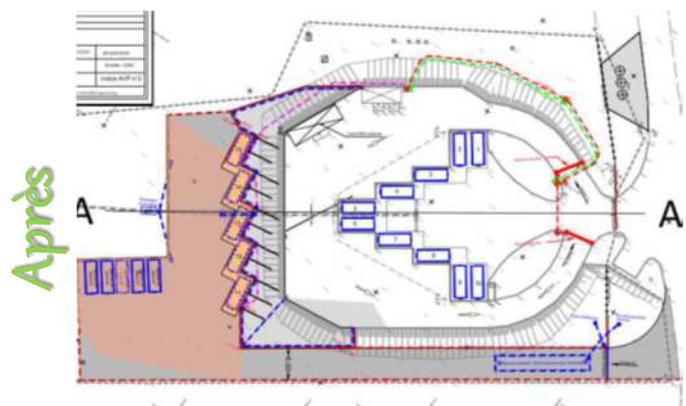
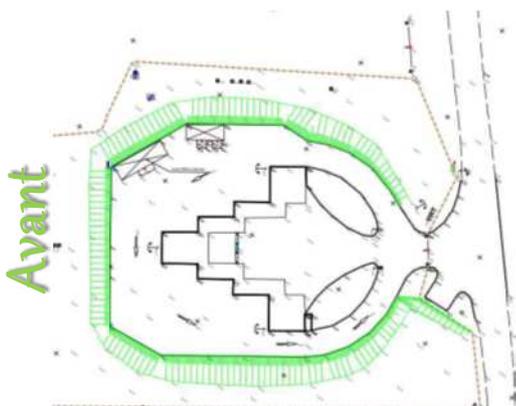
L'accueil des usagers sur le site se fera par une barrière automatique. Les usagers présenteront leur carte à une borne pour accéder à la déchèterie. Le nombre d'usagers sera limité pour faciliter le rôle de conseil du gardien, assurer une meilleure fluidité de circulation et optimiser la sécurité des usagers sur le site.



La fin des travaux est prévue pour fin Juin (sauf imprévus)

Les travaux engagés n'engendreront pas d'augmentation d'impôts. Le taux est consolidé et stable depuis 7ans (2012 : 10,86 % ; 2013 : 9,45 % ; 2014 : 9% ; 2015-2016-2017-2018 : 8,13 %). Cette maîtrise des dépenses est liée à la politique du syndicat ainsi qu'à tous les efforts réalisés par les usagers.

Il appartient aux producteurs ménagers que nous sommes de continuer à faire tous les gestes utiles pour trier au mieux les déchets recyclables, valoriser nos restes de repas et nos déchets verts par le compostage ou le paillage, achetez malin pour prévenir la production de nos déchets...et **n'oubliez pas, le déchet qui ne coûte pas, c'est celui que l'on ne produit pas !**



La commission solidarité a organisé une rencontre avec l'ADMR afin de faire le point sur les aides à la personne proposées, notamment la téléassistance et le portage des repas à domicile.

Livraison de repas

L'ADMR livre à domicile, quotidiennement ou ponctuellement, des repas préparés, sains et équilibrés.

Cette prestation peut être financée en partie par des organismes sociaux sous certaines conditions de ressources.

De plus, chaque abonné peut bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

Si besoin, Mesdames Annie JACQUET, Nicole FORNER et Christiane PROST, qui ont eu le plaisir de tester ces copieux repas, sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Téléassistance

FILIEN est la solution de téléassistance à domicile reliée à une ligne téléphonique fixe classique. Facile d'utilisation, un simple appui sur le bouton de l'émetteur met l'abonné en relation avec le centre d'écoute de l'ADMR.

Il dispose d'une gamme d'adaptations complète (détecteur de chute, de fumée...) qui personnalise le service à chaque besoin.

Les opératrices, formées à l'écoute du public fragile, rassurent et offrent une présence 24/24 en toute confidentialité.

Prise en charge sur l'abonnement possible par le Conseil Départemental, la caisse de retraite, la mutuelle, la CARSAT...

Groupe scolaire Henri Vincenot... une ouverture de classe !!

L'effectif global du groupe scolaire Henri Vincenot est, à ce jour, de 103 élèves.

Suite à la campagne d'inscription qui s'est déroulée courant Avril, nous compterons

**120 élèves
à la rentrée de Septembre 2018;**

50 en maternelle et 70 en élémentaires, répartis comme suit:

21 en petite section	15 en CP
12 en moyenne section	16 en CE1
17 en grande section	18 en CE2
	16 en CM1
	5 en CM2

Ce nombre important d'élèves « permet » au groupe scolaire de bénéficier de l'ouverture d'une 5^{ème} classe, indispensable à son bon fonctionnement.

Par ailleurs, cette nouvelle année se fera sur un nouveau rythme: celui de la semaine de 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi).

Les horaires, identiques sur ces 4 jours, restent inchangés: 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30.



Accident causé par un tiers... vos démarches.

Vous avez été blessé par un tiers ? Déclarez-le à votre caisse d'Assurance Maladie. Elle pourra ainsi se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance pour obtenir le remboursement des frais engagés pour vos soins liés à l'accident. Rien ne change pour votre prise en charge ou en cas d'arrêt de travail, par exemple.

Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont vous êtes la victime et qui a été provoqué, volontairement ou non. La responsabilité de cette personne est alors engagée. Cette autre personne peut être un particulier (personne physique), une entreprise ou une administration (personne morale).

Les cas d'accident causé par un tiers peuvent être multiples : coups ou blessures volontaires, morsures par un animal, accident de la circulation, accident sportif, chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie, accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital...), accident scolaire (chute dans la cour de récréation ou lors d'une séance d'éducation physique et sportive...), accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre...).

Conservez toujours une photocopie des documents justifiant vos dépenses de soins. Elles vous permettront, éventuellement, de réclamer à la compagnie d'assurance du tiers responsable le remboursement des frais de santé non couverts par votre caisse d'Assurance Maladie.

Dès qu'elle a connaissance de votre accident, votre caisse d'Assurance Maladie va en étudier les circonstances. Ensuite, elle va se mettre en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser.

Il est donc indispensable que votre caisse d'Assurance Maladie ait connaissance de l'accident pour exercer son recours auprès de la personne reconnue responsable ou de sa compagnie d'assurance.

Grâce à cette démarche, ce n'est pas l'Assurance Maladie qui paie, mais la compagnie d'assurance du tiers responsable ou, à défaut, le tiers responsable. Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.

Attention : n'oubliez pas d'informer votre caisse d'Assurance Maladie si vous êtes indemnisé par le tiers responsable ou, le cas échéant, son assureur, ou lorsque vous engagez des poursuites judiciaires à son encontre.

Comment déclarer votre accident ?

Si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers, vous devez déclarer cet accident à votre caisse d'Assurance Maladie **dans les 15 jours** :

- par téléphone au **36 46** ;
- via le formulaire S3743 à remplir et à envoyer par courrier à votre caisse.

Votre caisse d'Assurance Maladie peut vous demander des renseignements complémentaires sur les circonstances de l'accident.

Pensez également à informer votre médecin et les autres professionnels de santé que vous consultez suite à cet accident. Ils cocheront la case « Accident causé par un tiers » sur votre feuille de soins et indiqueront la date de l'accident.

Quelles conditions de remboursement ?

Pour vous, rien ne change. Vous serez remboursé selon les conditions et taux habituels, dans les mêmes délais, quelle que soit votre éventuelle part de responsabilité dans l'accident.



Jumelage

BELLE FÊTE

FRANCO-ALLEMANDE



C'est avec un grand plaisir que, ce Samedi 19 Mai, une cinquantaine de participants de Longecourt en Plaine et Genlis sont partis pour Spremlingen à l'occasion du 54^{ème} anniversaire du jumelage.

Une première cette année : 2 Genlissiens, Georges et Pascal, s'y sont rendus à vélos et ce challenge a été réussi, puisqu'ils étaient présents à l'arrivée de notre bus vers 15h00 à Spremlingen.



S'ensuivent l'accueil des familles correspondantes puis les discours des maires, Manfred BUCHER, Daniel BAUDRON et Vincent DANCOURT. A cette occasion, nous avons remis à chaque correspondant un livre relatant l'histoire de Longecourt en Plaine; document traduit par Daniel Georges en allemand.

A 20h00, nous avons eu le plaisir d'assister au concert commun des deux harmonies, sous la direction de Mr Andreas SAUERTEIG, avec de très mélodieux morceaux et la musique originale de « la soupe aux choux ».

Ce fut une belle journée de retrouvailles avec nos amis allemands qui devait se réitérer dès le lendemain, avec une nouvelle escapade pour la ville de Worms, patrie de Martin LUTHER et des Nibelungen et la visite de la magnifique cathédrale de style roman. Après avoir visité l'intérieur somptueux de celle-ci, direction Weinheim où un sympathique buffet nous attendait au sein des ruines du Château de Windeck.



Les dernières gourmandises savourées, nous sommes repartis vers Hermannshof et son magnifique jardin couvert de multitudes sortes de fleurs, nénuphars, et arbres gigantesques (sequoia de 35 m de hauteur).

Cette agréable balade dans ce décor champêtre terminée, retour à Spremlingen, afin de clore cette journée d'amitié Franco-Allemande autour d'un buffet gourmand.



Lundi, retour en Côte d'Or, après quelques mots de nos élus, chansons, musique et surtout l'émotion de se séparer, mais promesses faites de se retrouver tous en 2019 à Longecourt en Plaine.





Longecourt en Danse



Samedi 10 Février 2018, l'association Longecourt-en-Danse a renouvelé son repas dansant qui fut très réussi. L'accordéoniste Benjamin Durafour a animé cette soirée avec grand succès.

**Rendez-vous pris pour le Samedi 16 Février 2019
avec ce musicien de renom. Réservez votre soirée !**

Les cours de danse de salon reprendront sous la conduite du même Formateur le Lundi 17 Septembre 2018 salle polyvalente de la Cerisaie.

**Attention !
Une nouvelle organisation est proposée à la rentrée
prochaine :**

De 18h30 à 19h30 :
cours réservé aux débutants uniquement

De 19h30 à 20h30 :
cours pour le niveau intermédiaire (2^{ème} année de danse)

De 20h30 à 21h30 :
cours pour les danseurs confirmés



Pour le plaisir d'apprendre à danser la valse, le tango, le paso, le cha-cha, le rock, ... ou pour la préparation d'un mariage, **n'hésitez pas à venir nous rejoindre !** Les deux premières séances sont gratuites et sans engagement.

Pour plus d'informations, contactez :

Marie-Laure JACQUES : 06 42 42 36 08

Martine VUILLEMOT : 06 74 59 83 55

longecourt.en.danse@orange.fr





Retour en images sur les Rendez-vous 'Images Plaine Nature' 2018... **Cette 8^{ème} édition a été un succès avec 1100 visiteurs.** Nous observons une certaine stabilité au niveau fréquentation depuis 3 ans.

Tous les exposants étaient satisfaits de leur week-end, avec deux remarques qui reviennent régulièrement :

- un très bon accueil et une très bonne organisation : merci à toute l'équipe de bénévoles
- un public très intéressé et le dialogue qui se crée avec les visiteurs est très apprécié.

Merci donc à tous les visiteurs, et particulièrement à ceux de Longecourt en Plaine qui sont de plus en plus nombreux chaque année à venir nous rendre visite sur le salon.



T. Cressot



Les lauréats



J. Ballet

**Rendez-vous pour la
9^{ème} édition
des rendez-vous
'Images Plaine Nature'
les
1, 2 et 3 Février 2019.**



T. Bracard

Retrouvez toutes les photos sur

<http://www.imageplainature.onlc.fr/53-Rendez-vous-IPN-2018.html>,
rubrique Album IPN 2018

Si vous souhaitez rejoindre l'association pour participer à ces activités, **contactez-nous** :

M. Bailly : michel.bailly21@gmail.com / 06 63 23 21 99 ou R. Degut à Longecourt

Blog IPN : <http://www.imageplainature.onlc.fr/>



Les bénévoles



Les exposants



Tradi-danses - 10^{ème} année

Pour notre dixième année, chaque premier mardi du mois un groupe vient nous jouer ses morceaux pour animer l'atelier :



La Cotelte y Danse



Bandoléon



Fonds'saloir



Vue sur le Pigeonnier



Le Bout du Banc

Samedi 24 Mars 2018, Tradi-danses a organisé son **printemps du folk** avec cinq ateliers de pratiques musicales (instruments et musiques traditionnels)...



Harpes



Accordéon initiation



Accordéon perfectionnement

...et son habituel concert éphémère !



La journée s'est conclue par le bal folk avec les Poules à Facettes et la Cotelte y Danse



Mardi 19 juin 2018
nous fêterons avec un peu en avance la fête de la musique
par un bal gratuit ouvert à tous les musiciens et les danseurs !

**Venez danser
avec nous !**

Vous pouvez encore nous rejoindre pour découvrir les airs folks ou traditionnels de France ou d'Europe et les danses qui leur correspondent...



Nous nous retrouvons
tous les Mardis
de 20h30 à 21h45
à la salle de la Cerisaie
pour apprendre
et pratiquer
des danses collectives, de
vieilles danses de couple
et bien d'autres types de
danses...

Contact :

Président de l'association
Bernard Gugger
03 80 72 63 02
contact@tradi-dances.org
plus d'informations :
<http://tradi-dances.org/>



Cercle Sportif Longecourois

Association loi 1901 affiliée à la fédération Sports Pour Tous et agréée «Jeunesse et sport»

Nouveau !

Septembre
2018

5 nouvelles activités

ados-adultes



Fit boxing

Cardio et renforcement musculaire avec des mouvements inspirés des arts martiaux



Self-defense

Ensemble de techniques pour savoir faire face à une agression



Arts Martiaux Associés

Approche moderne associant plusieurs disciplines martiales (frappes, projections, immobilisations, travail au sol)



Bien-être et relaxation

Relaxation, respiration, étirements, ...
Pour prendre soin de son corps et de son esprit !



Pour tout renseignement complémentaire :
cercle.longecourois@laposte.net - www.cerclesportif.fr



Cercle Running (Ouvert à tous, sans adhésion)

Vous aimez courir, mais vous préférez être accompagné ? Vous aimez les challenges collectifs ?
Le CSL propose de créer un «cercle running», pour mettre les coureurs(ses) en relation !

(Pour la section enfants, rien ne change)

Tarifs 2018 (assurance incluse) :

1 activité : 130 euros
2 activités : 140 euros
3 activités et + : 150 euros

Ados (12-18 ans) : -20 euros
Familles : -20 euros à partir de la 2ème inscription

Cercle running : gratuit (sans assurance)

Vous êtes intéressé(e) ?

Pré-inscrivez-vous, c'est très rapide et sans engagement !

Et cela nous aidera à maîtriser notre budget ;)

RDV sur www.cerclesportif.fr

Merci par avance !

Pré-inscription :



Le Dojo est
situé dans la
salle de la
grande ferme à
Longecourt

Loisirs Fêtes Longecourt en Plaine

Martine,

Nous t'avons accueillie en Septembre 2006 pour animer notre cours de Gymnastique Volontaire; cela fait donc 12 ans que tu remplis cette mission pour notre plus grand plaisir.

Les cours que tu nous a dispensés tout au long de ces années ont toujours été différents chaque semaine, plein de dynamisme et d'énergie; tu n'avais de cesse de te renouveler pour toujours nous surprendre et nous faire travailler dans la bonne humeur. Cela en toute simplicité, avec beaucoup de professionnalisme et toujours dans la convivialité.



A présent tu nous quittes pour d'autres aventures... "La Retraite". Nous te regretterons mais nous te souhaitons, le bureau de Loisirs Fêtes ainsi que toutes les adhérentes, une excellente retraite pleine de bonheur et de joie de vivre avec ta famille.

Nous t'embrassons.

Josiane

Pour en savoir plus et partager avec nous des moments agréables et ludiques, contactez-moi :

Josiane: 03 80 39 78 40 / 06 79 89 37 59

Par mail: loisirsfetes21@free.fr

Via notre site Facebook:

Loisirs Fêtes Longecourt en Plaine

La sortie journée libre au Marché de Noël de Montreux, qui s'est déroulée le 2 Décembre 2017, fêtait notre dixième année... Nous avons, pour l'occasion, organisé un tirage au sort et offert une place à une personne de chaque autocar, soit 3 au total.



Toute l'équipe de Loisirs Fêtes vous attend... toujours plus nombreux !!

23 Septembre 2018

Vide grenier
en collaboration avec O.M.C.L.

3 Novembre 2018

Soirée repas dansant
"Carnaval d'automne"

1^{er} Décembre 2018

Journée libre au
"Marché de Noël de Montbéliard"

24 Décembre 2018

Arrivée du "Père Noël"

LONGECOURT en scène

A partir de 19 h
Entrée libre

MUSIQUE ET
THÉÂTRE



Avec : la troupe de théâtre de longecourt en Plaine, Tous les musiciens/amateurs de longecourt en Plaine et des environs, le groupe celtique AMALGAM.

LONGECOURT EN PLAINE

SAMEDI 20 JUIN 2009

Restauration sur place

Longecourt en Scène 2010

Place de la Mairie

YANN LE GROUPE : ROCK FRANÇAIS
ALLAN RAYAN : CHANSON FRANÇAISE
THE ATOMIC CATS: ROCK 70S
I LOVE THE BARMAID: ROCK ANGLAIS



5 Groupes en live à LONGECOURT EN PLAINE,
LE SAMEDI 19 JUIN à partir de 16h

LONGECOURT en scène

A partir de 19 h
Entrée libre

Yann le groupe

ATOMIC



NOVA

Cap Sud Tribut SANTANA

LONGECOURT EN PLAINE

SAMEDI 25 JUIN 2011

Restauration sur place

4^{ÈME} ROCK EN PLAINE



Entrée Gratuite
18h à 24h
Buvette - Restauration
Promenade en calèche

CAP SUD (11 Boulevard Sarrailh 41000 Nogent-sur-Ouche)
THE ATOMIC CATS (18 Boulevard de la République 41000 Nogent-sur-Ouche)
I LOVE THE BARMAID (18 Boulevard de la République 41000 Nogent-sur-Ouche)
MYTOLOGY (14bis, rue d'Evreux 41000 Nogent-sur-Ouche)

SAMEDI 23 JUIN 2012

LONGECOURT EN PLAINE

PLACE DE LA MAIRIE
ORGANISATION ONCL

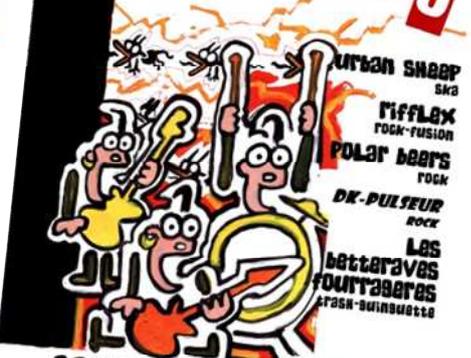
Rock en Plaine 5



WINTER HOPAS (MUSÉE, SARRAILH)
HALLVINGE ONE (MANSARD)
PRIMITIF ROCK (2010)
LES BETTERRAVES FOURRAGERES (ROCK FURIA)
LA PASILLA (ROCK FUSION)
TONY J. AND THE OLD JIM'S (ROCK COUNTRY)

Samedi 22 Juin 2013
Longecourt en Plaine
Place de la Mairie - Gratuit
Buvette - Restauration - Promenade en Calèche
17h - 21h
ORGANISATION ONCL

Rock en Plaine 6



URBAN SNAAP (SKA)
RIFFLAX (ROCK-FUSION)
POLAR BEERS (ROCK)
DK-PULSEUR (ROCK)
LES BETTERRAVES FOURRAGERES (ROCK-QUIBODGETTE)

Samedi 14 Juin 2014
Longecourt en Plaine
Place de la Mairie - Gratuit
BUVETTE-RESTAURATION SUR PLACE
DÉBUT DES CONCERTS 19H
ORGANISATION ONCL

Rock en Plaine 8

ORGANISATION ONCL



VEYNOM (Rock french)
ATOMIC CATS (Rock 70s)
BIJOU svp (ROCK 80s)
LES BETTERRAVES FOURRAGERES (Festi)

SAMEDI 18 JUIN 2016
Concert à partir de 19h: buffet, buvette
Animations sous chapiteau



Rock en Plaine 9

ORGANISATION ONCL



Shattered Blooms: Rock alternatif
Les Betteraves Fourragères: Festif
Dirty Oil & Poppy: Rock 70s
Fire Rise: Hard Rock

Samedi 17 juin 2017
Concert à partir de 19h: buffet, buvette
Animations sous chapiteau



Rock en Plaine 7

OLARS BEER, LES BETTERRAVES FOURRAGERES, DIRTY OIL and THE POPPY, MONKEY ON ME BACK, THE SUPERCOPTERS, FENRY.

Samedi, 20 Juin 2015
Longecourt en Plaine
Place de la Mairie - Début du festival 18 h
Participation de la Bacucada de Longecourt

2008... 2018, 10 ans déjà !!

Rock en Plaine

ORGANISATION OMCL

Longecourt en Plaine



10^{ème} anniversaire AVEC :

OMBRE : Rock Français

BENAVER: Rock festif

TCHICKY MONKY: Ska

LES BETTERAVES FOURRAGERES : Festif

WILLIAMS BRUTUS: Reggae

BALKAN GRAD: Rock Balkan

SAMEDI 16 JUIN 2018

Concert à partir de 17h

Animations cirque et toboggan pour
enfants de 17h à 21h

Organisation O.M.C.L



Cette année l'OMCL va fêter les 10 ans du Rock en Plaine festival... 8 heures de concert le Samedi 16 Juin, durant lesquelles 6 groupes vont se succéder !

Un historique de l'OMCL. Association créée par un groupe d'amis en 2008 sous l'impulsion de Paul MURANO, chanteur et musicien, pour faire vivre et animer Longecourt en Plaine en organisant des festivités populaires et la promotion de la musique amateur.

Ils ont plein d'idée en têtes: Printemps musical, Foire... et, un jour de réunion, pourquoi pas un festival

C'est là qu'ils décident de monter de toutes pièces un concert qui va s'appeler, la première année, « Scène libre » pour la fête de la musique et qui accueillera des groupes rock, des groupes celtiques et du théâtre.

En 2012 la scène libre devient ROCK EN PLAINE Festival et accueille encore plus de groupes, toujours amateurs !

Une scène devenue légendaire avec ses deux semi-remorques; nous en profitons pour remercier vivement Maurice pour le prêt gracieux de ce matériel !

Depuis, tous les ans, le Rock en Plaine festival de Longecourt en Plaine attire de plus en plus de monde.

En conclusion nous arrivons cette année au 10^{ème} anniversaire du festival, avec, pour point d'orgue, musique et Cirque, un mélange qui promet d'être décapant...

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui nous apportent leur aide:

- FR3
- K6 FM
- le Bien Public
- tous les journaux Rock qui nous aident beaucoup dans la diffusion de flash info (et d'autres !)
- la mairie de Longecourt en Plaine pour son aide financière et matérielle
- la boulangerie de Longecourt en Plaine
- Loisirs Fêtes
- les comités des fêtes d'Izeure, Pluvet
- le conseil départemental,
- Madame Kheira Bouziane...

A vos agendas...

16 Juin 2018

10^{ème} édition du Rock en Plaine festival

OMCL

19 Juin 2018

Fête de la musique

TRADI-DANSES

23 Juin 2018

Gala de fin d'année

LA COURTOISE GYM

23 Septembre 2018

Vide grenier

OMCL/ LOISIRS FÊTES

6 Octobre 2018

Loto

CLUB DE L'AMITIÉ

3 Novembre 2018

Repas dansant à thème...

LOISIRS FÊTES

1 Décembre 2018

Marché de Noël à Montbéliard

LOISIRS FÊTES

24 Décembre 2018 - Arrivée du Père

Noël - Loisirs fêtes

Les bénévoles de nos associations donnent beaucoup pour nous divertir et pour que Longecourt en Plaine soit une commune animée et vivante...

mais ils ne peuvent rien sans votre participation à tous !

Bibliothèque municipale de Longecourt en Plaine

Située 5 rue du Château, la bibliothèque est ouverte le Lundi de 16h30 à 19h00 et le Mercredi de 16h30 à 18h30. La cotisation est de 10 € par famille et par an.

La médiathèque numérique, une offre culturelle pour tous !

La Médiathèque Côte-d'Or a lancé la médiathèque numérique. Tous les adhérents des bibliothèques du réseau départemental peuvent désormais bénéficier de contenus numériques riches et variés, accessibles légalement et gratuitement 24h/24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Des films, des articles, des cours, des livres jeunesse, des jeux, il y a tout ça, et plus encore, dans la médiathèque numérique Côte-d'Or !

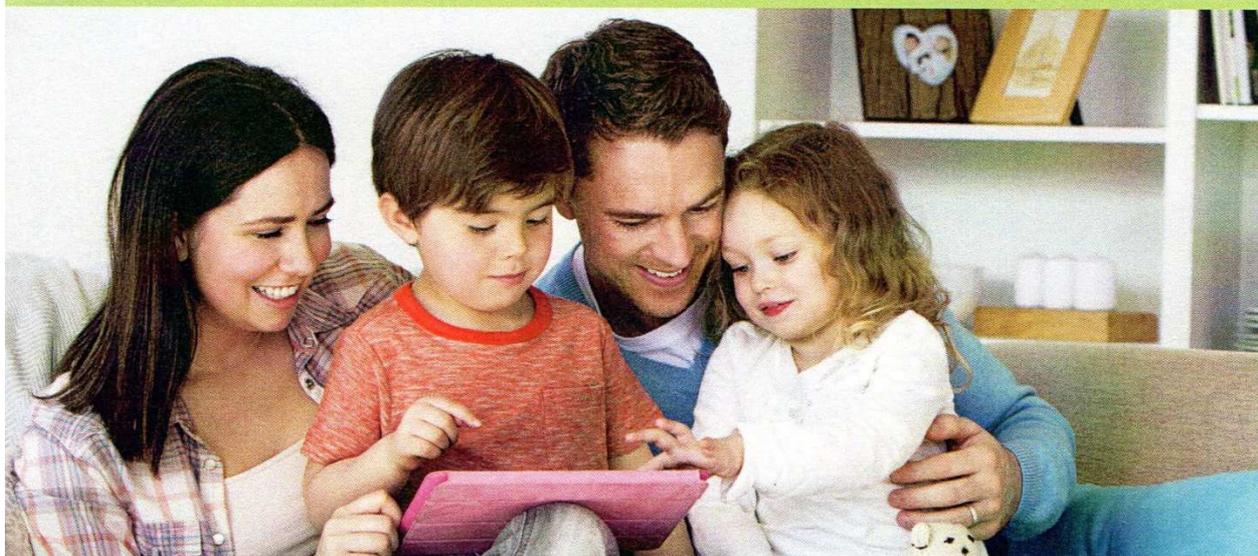
- Visionnez des films en streaming, où vous voulez, pendant 48h (jusqu'à 5 films/mois) parmi un catalogue de nouveautés et de grands classiques pour petits et grands
- Consultez des articles de presse issus de différents médias d'information
- Développez vos compétences et vos savoirs au travers de centaines de cours en ligne en soutien scolaire, informatique, méthode de langues étrangères, conférences sur l'Art, code de la route, ...

Et, c'est pour toute la famille !

Les enfants apprennent en s'amusant avec des livres jeunesse, de la musique, des jeux, des histoires interactives dans un espace « jeunesse » sécurisé (4 à 10 ans).

Vous souhaitez vous inscrire ? Rien de plus simple !

Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site mediatheque.cotedor.fr et de confirmer cette adhésion en vous rendant dans votre bibliothèque de proximité.



Environnement
Rénovation *Loisirs* *Logement* *Citoyenneté*
Culture *Patrimoine* *Civisme*
Sport *Solidarité* *Commerces* *Jeunesse*
Equipe *Associations* *Sécurité*

